Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de

CORNY-SUR-MOSELLE

ministère
de l'Ecologie
du Développement
et de l'Aménagement
durables

direction
départementale
de l'Equipement
Moselle
Service
Aménagement et
Habitat
Urbanisme des Risques
et Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

INONDATIONS et MOUVEMENTS de TERRAINS

PREFECTURE DE LA MOSELLE
Vu pour être annexé à mon arrêté n° DDE/SAM - 2007-038
du - 3 AOUT 2007
PREFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
Bernard GONZALEZ

PRESCRIPTION A.P. du 06 juin 1985
ENQUETE PUBLIQUE du 29 août au 29 septembre 1988
APPROBATION A.P. du 19 janvier 1989

PRESCRIPTION A.P. du 12 mai 2006
ENQUETE PUBLIQUE du 26 février au 28 mars 2007
APPROBATION A.P. du

ECHELLE 1/5000

LEGENDE

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Rmt ZONE ROUGE - RISQUE FORT
➔ **INCONSTRUCTIBLE**

Omt1 ZONE ORANGE N°1 - RISQUE ELEVE
➔ **CONSTRUCTIBILITE SOUMISE A CONDITIONS ETUDES DES SOLS + ETUDE GEOTECHNIQUE**

Omt2 ZONE ORANGE N°2 - RISQUE MOINDRE
➔ **CONSTRUCTIBILITE SOUMISE A CONDITIONS ETUDE DES SOLS + ETUDE GEOTECHNIQUE ou REGLE D'IMPLANTATION (2h+4)**

Omt3 ZONE ORANGE N°3 - RISQUE FAIBLE
➔ **CONSTRUCTIBILITE SOUMISE A CONDITIONS ETUDE DES SOLS PREALABLE**

INONDATIONS

Ri ZONE ROUGE A RISQUE ELEVE
ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES
➔ **INCONSTRUCTIBLE**

Oi ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES
➔ **CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTIONS**

Limite de secteur de hauteur d'eau

170.50 Cote de crue centennale , crue de référence

Rmti ZONE ROUGE
TOUCHEE A LA FOIS PAR LES MOUVEMENTS DE TERRAIN ET LES INONDATIONS

Limite de zone

0 100 200 300 400 500m

C:/Mes documents/PPRVAE377.wor - 860x1050